



Lors du conseil communautaire du 4 novembre 2019 à la salle des fêtes de Terrasson, quelques rebondissements sont à noter, après un début de séance plutôt calme, en présence de la gendarmerie... Hélène Marty, nouveau chef d'escadron de Sarlat, a profité de la réunion pour se présenter et expliquer ses objectifs sur le secteur **(photo ci-jointe)**. Sur 38 communes de l'interco, 15 sont concernées, 8 ont déjà signé la participation citoyenne. Les fonctions contact et prévention ont été présentées. Le chef d'escadron souligne le côté pratique de l'autoroute et de la Rd6089 mais aussi le côté faiblesse, en citant le cas d'un vol de fourgon à La Feuillade où les voleurs sont repartis par l'autoroute. L'adjudant-chef Ponge qui commande la brigade de Terrasson et qui est adjointe du lieutenant Mondin à la Cob de Terrasson-Montignac, était présente également. C'était aussi l'occasion pour le chef d'escadron de découvrir le visage de tous les élus du secteur.

Puis, Jean-Marie Nicolle de la plateforme mobilité Corrèze est intervenu à son tour. Une plateforme Mobilité est en effet mise en place par l'intercommunalité sur son territoire. Cette volonté politique est un véritable service à la population. Ce guichet unique propose un scooter ou une petite voiture pour se rendre à son travail ou pour un rendez-vous de santé, sous une forme de location à la journée, mais cela reste du dépannage. Le service sera limité à trois mois par bénéficiaire, à raison de 35e la semaine pour l'auto ou 15e pour un scooter. La personne référente est domiciliée sur Terrasson mais sera présente une journée par semaine à Thenon et une journée à Hautefort. Le coût pour l'interco est de 25.000 euros par an et de 6.250 euros pour cette année (derniers mois seulement). Voté à l'unanimité.

Une convention de groupement de commandes pour location de véhicules de service pour les aides à domicile du CIAST est proposée. Les professionnels font entre 5000 et 25.000 km par an et les véhicules pourront être échangés entre ceux qui roulent beaucoup et ceux qui roulent peu.

Article en cours de construction.

Une dizaine d'appartements serait à la disposition de jeunes du territoire qui souhaiteraient se former aux métiers du bâtiment à Sarlat. Un immeuble situé à un kilomètre de la gare du Lardin, à Esquieux, serait mis aussi à disposition des papeteries. Ces projets seront mis en place dans le cadre d'un contrat Territoires d'Industries voté à l'unanimité.

« Les nouvelles n'ont jamais été aussi bonnes qu'aujourd'hui pour Condat. Tout le monde est très positif » souligne Dominique Bousquet.

Un accès à l'entreprise Mlle Dessert à Thenon sera financé à hauteur de 10.000 euros pour la communauté de communes voté à l'unanimité. Cela permettra l'élargissement de la voirie pour que les camions puissent braquer.

Les voix se lèvent à propos de la modification simplifiée du PLU de la commune de Terrasson. Après la lecture d'une lettre de Jean Bousquet qui représente le maire de Terrasson, le président de l'interco a tenu à s'expliquer : « c'est un dossier extrêmement compliqué que vous nous laissez entre les mains ». Pour donner plus de souplesse à la mise en œuvre de la zone d'activités des Coudonies, il est proposé d'élargir le mode d'urbanisation du secteur.

Les élus abordent le PPRI du Cern au Lardin. Chaque commune peut faire des remarques jusqu'au 5 décembre. Les zones rouges ont été supprimées autour d'SVL et d'SVD.

Une convention avec Larche pour la garderie des enfants de La Feuillade et de Pazayac est acceptée.

Le Smctom de Thiviers : une commune à changé de nom...

Après quelques discussions de part et d'autre, une subvention de 200euros a été votée pour Les Bras Ka'C, une association qui a pris son envol depuis la Concorde terrassonnaise, avec 7

voix contre (pas précisé le nombre exact).

Un dossier 4L a été voté avec une voix contre. L'association The Twins 4L du Lardin participera au 4L Trophy 2020 au Maroc. L'ensemble des élus a souhaité aider cette démarche humanitaire. Un seul élu (Francis Valade de l'opposition à la mairie de Terrasson) a dit "non" en raison de la pollution que représente les 700 véhicules lancés dans le désert !

La 4L n'avait pas dit son dernier mot... Le dossier suivant concernait la location de barrières et de chaises pour les communes, du matériel acquis par l'interco. Certes pour un tarif au plus bas, 0,15€ la chaise. Mais un élu (le maire de Beauregard) souligne : « une commune devra alors verser cent euros alors que l'on vient de donner 500 euros à une 4L ! » Le président a sûrement pensé la même chose en tranchant : « le dossier est retiré ! » La réunion s'est achevée vers 23h. Un autre conseil aura lieu en décembre.

Article en cours de construction.

Annnonce de ce conseil communautaire. A l'ordre du jour du prochain conseil communautaire de la CCTPNTH (communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort), le lundi 4 novembre 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Terrasson : Action sociale avec mise en place de la plateforme Mobilité et convention de groupement de commandes pour la location de véhicules de service ; Economie avec le contrat "Territoire d'industrie Bassin de Brive- Périgord", convention relative à la mise en oeuvre du schéma régional de développement économique et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises, fonds de concours aménagement carrefour pour l'accès à l'entreprise Mlle Dessert ; Urbanisme avec le PPRI du Cern ; Jeunesse avec une convention avec Larche pour la garderie des enfants de La Feuillade et de Pazayac ; ordures ménagères avec la révision des statuts du SMCTOM de thiviers et la facturation des composteurs pour le secteur du SMD3 ; Finances avec des subventions et les tarifs de location chaises et barrières ; Gestion du Personnel et Questions diverses.

- En savoir plus sur le site internet de la communauté de communes CCTPNTH : cc-terrassonnais-thenon-hautefort.fr



Judi 19 septembre 2019 : la fibre arrive à Terrasson. Lors du conseil communautaire, hier soir mercredi à la salle des fêtes de Terrasson, Germinal Peiro président du conseil départemental et président du syndicat Périgord Numérique, a annoncé l'ouverture du service de fibre optique le 13 décembre à Terrasson. 500 prises seront disponibles le premier mois, ensuite mille prises par mois. Le déploiement du très haut débit pour tous et partout était à l'ordre du jour. Dominique Bousquet, président de la communauté de communes, a souligné la responsabilité des élus qui vont devoir voter une somme non négligeable et qui va engager les élus du prochain mandat. Pierre Delmon a été excusé par Roger Larouque en début de séance. Le 1er noeud de raccordement a été inauguré à Terrasson, il y a un an, et la 1ère phase de mise en place sur la Dordogne court jusqu'en 2021 pour un coût de 170 millions d'euros dont un tiers est financé par l'Etat. Le président a expliqué que la phase 2 et la phase 3 (qui devait courir jusqu'en 2029) ont été réunies. L'objectif est maintenant de couvrir 100% du territoire en 2025. Avec l'arrivée de la fibre, l'utilisateur passera de quelques mégas à 200 voire 300 mégas. Le président a déjà conseillé aux utilisateurs de s'abonner à la fibre rapidement pour bénéficier des aides et des tarifs concurrentiels qui seront mises en place dès le départ.

Lors du conseil communautaire du Terrassonnais en Périgord noir - Thenon - Hautefort, le 18 septembre dernier, une longue présentation du dossier de fibre optique a été effectuée par Dominique Bousquet le président, accompagné du président du conseil départemental de la

Quelques secousses au conseil communautaire

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Jeudi, 07 Novembre 2019 19:03

Dordogne Germinal Peiro. Ce dernier, qui est aussi président du syndicat Périgord numérique, est venu rassurer les élus locaux devant la hauteur des investissements. La participation de la communauté de communes s'élève à 132.000 euros par an pendant quatre ans, ce qui aura un impact important sur le budget de la collectivité. Sur le terrassonnais, 4384 prises seront disponibles dont 750 pour les entreprises. Des réunions d'information vont avoir lieu pour expliquer comment s'abonner. Dès 2020, ce sont mille prises par mois qui seront mises en service.

Suite au transfert de l'assainissement collectif à la communauté de communes, l'EPIC a reçu une subvention de 152.000 euros initialement affectés à la commune de Condat-sur-Vézère. Dans un souci d'équité, cette somme sera reversée à cette commune. Une subvention exceptionnelle de 300 € a été accordée au comité de jumelage du Pays d'Ans qui regroupe six communes et qui a accueilli en juillet dernier une délégation de la commune d'Ans en Belgique.